# Université de Nouakchott

# Pour l'insertion de la compétence entrepreneuriale dans les cursus à l'Université de Nouakchott

# Arguments d'un séminaire

*Version 0.6*

Christian Clercin*

Nouakchott, le 11 octobre 2010

## Table des matières

**1 Introduction** **2**
1.1 Objectif . . . . . 2
1.2 Domaine du problème . . . . . 2
1.3 Comprendre le circuit de décision . . . . . 3

**2 Entrepreneuriat et réalités économiques** **3**
2.1 Le secteur formel mauritanien . . . . . 4
2.2 Études sur l'emploi . . . . . 7
2.2.1 Les potentialités . . . . . 7
2.2.2 Les secteurs d'emploi . . . . . 8
2.3 Réflexions sur la création d'entreprise . . . . . 8

* Conseiller technique, ATF chargé du partenariat.

2.4 Le climat des affaires . . . . . 9
2.5 Réflexions sur l'esprit d'entreprise dans les formations en Tunisie 10
2.6 Compétences entrepreneuriales à enseigner . . . . . 11
2.7 Compétences entrepreneuriales : exemple européen de l'agenda d'Oslo . . . . . 12

**3 Sites d'information utiles 14**

**4 Textes réglementaires utiles 14**
4.1 Ordonnance 2006–007/CMJD . . . . . 14
4.2 Décret 2006–097/MESRS/2006 . . . . . 15

**5 Le coût pédagogique direct de la formation 17**

# 1 Introduction

## 1.1 Objectif

Ce document est rédigé pour fournir des éléments de contexte qui expliquent le besoin de la compétence «entrepreneuriat» dans les formations universitaires et qui conduisent à organiser un séminaire de sensibilisation des décideurs universitaires pour introduire cette compétence dans les curriculae.

## 1.2 Domaine du problème

Le contexte économique et social mauritanien exige, pour améliorer l'insertion professionnelle des sortants du système universitaire, que ceux-ci puissent disposer d'une compétence leur permettant de passer de demandeur d'emploi à créateur d'emploi.

En effet, le secteur économique privé formel est exigü et ne peut pas absorber le nombre et la variété des diplômés sortant de l'université ; quant au secteur informel, il n'emploie les diplômés qu'à la marge et pas souvent sur la base des savoirs enseignés.

Le développement économique passe forcément par la création des emplois et ainsi par la création d'entreprises ; il s'agit alors d'entreprises de petite taille, caractéristique habituelle des entreprises naissantes. La création d'entreprises de grande taille (voir le cas d'entreprises minières) ne correspond pas au niveau de l'initiative individuelle à laquelle je fais référence ici ; elle est en effet relayée par des sociétés pré-existantes ou par la puissance publique.

Mais que connaissent les diplômés de l'esprit d'entreprise, de la création d'entreprise, des plans d'entreprise, des financements bancaires, de l'étude de marché et de la trésorerie ? Ils ne disposent pas de cette compétence, car elle n'est enseignée dans aucun des diplômes nouveaux (L, M) et pas non plus dans les maîtrises des filières professionnelles (FST, FLSH).

Plus généralement, les pratiques pédagogiques habituelles (culturelles) dans le système éducatif en matière d'esprit d'inititative[1] (curiosité, créativité, autonomie, initiative personnelle et esprit d'équipe) sont-elles adaptées à la promotion de cet esprit d'entreprise ?

La compétence «entrepreneuriat» est bien définie au niveau international ; il est donc très facile d'adapter l'un de ses standards aux réalités nationales mauritaniennes.

Tout étudiant disposant de cette compétence ne deviendra pas forcément un patron de société, mais des vocations nouvelles verront le jour.

Ainsi, introduire la compétence «entrepreneuriat» dans les cursus, c'est contribuer à l'élargissement du secteur formel par addition d'entreprises et d'emplois et donc à l'insertion professionnelle des diplômés.

### 1.3 Comprendre le circuit de décision

Si l'université le décide, une possibilité existera alors pour tous les étudiants le souhaitant, de valider dans leur cursus universitaire une compétence qui aura été valorisée au niveau souhaité (nombre de crédits, etc.).

L'inclusion dans les cursus de licence ou de master d'une unité d'enseignement dans un module constitue une modification de la plaquette de formation (le curriculum). Cette modification doit être validée après être passée par plusieurs niveaux de consultation.

L'objectif du séminaire est donc de partager entre les acteurs universitaires la meilleure compréhension possible de cette problématique du développement par la création d'entreprise, et ainsi de leur fournir le plus d'éléments utiles pour décider radidement de modifier les curriculae.

## 2 Entrepreneuriat et réalités économiques

C'est la réalité économique locale (mauritanienne) qui détermine le besoin d'inscrire la compétence «entrepreneuriat» dans les formations. Cette section

1. Cf. les points D1, D4, D7, D8, D11 soussection 2.7 «Compétences entrepreneuriales à enseigner» , page 12 des recommandations de l'Agenda d'Oslo.

recueille des points de vue sur la situation économique mauritanienne et sur le domaine entrepreneuriat :

- le secteur formel mauritanien ;
- des extraits d'une étude sur l'emploi en Mauritanie ;
- des extraits sur l'entrepreneuriat en Afrique ;
- un point de vue universitaire tunisien sur l'esprit d'entreprise dans les formations ;
- des référentiels sur l'entrepreneuriat (quels sont les composants à enseigner, comment les enseigner ?) ;
- les recommandations européennes sur l'entrepreneuriat dans la formation (une vision synthétique).

## 2.1 Le secteur formel mauritanien

Le tableau 1 page 4 est composé à partir des données présentées dans [7], pages 4 et 5.

| Activités | Entreprises | % | Salariés | % |
|---|---|---|---|---|
| *Industries extractives* | 6 | 1,3% | 6 751 | 29,8% |
| *Industries Alimentaires* | 53 | 11,5% | 3 435 | 15,2% |
| *Production et distribution d'eau et électricité* | 2 | 0,4% | 1 222 | 5,4% |
| *Autres industries* | 58 | 12,6% | 1 772 | 7,8% |
| 1- Industries | 119 | 25,8% | 13 180 | 58,2% |
| 2- Bâtiments et Travaux Publics (BTP) | 32 | 6,9% | 2 072 | 9,1% |
| 3- Commerce, restaurants et hôtels | 155 | 33,6% | 1 709 | 7,5% |
| 4- Postes et télécommunication | 7 | 1,5% | 311 | 1,4% |
| 5- Transport et auxiliaires de transport | 41 | 8,9% | 1 711 | 7,6% |
| 6- Intermédiation financière, assurances et auxiliaires | 27 | 5,9% | 1 694 | 7,5% |
| 7- Autres services | 80 | 17,4% | 1 978 | 8,7% |
| Total | 461 | 100% | 22 655 | 100% |

TAB. 1 – *Répartition par activité des entreprises et des emplois*

La Mauritanie compte en 2007 461 entreprises modernes (formelles) soit 22 655 salariés, dont les 3/4 (16 000) sont des salariés permanents. À titre

TAB. 2 – *Estimation des emplois d'encadrement à renouveller annuellement*

| Secteur | Nombre d'emplois totaux | Taux de cadres | Taux de renouvellement | Flux de cadres |
|---|---|---|---|---|
| Industrie seulement | 13 000 | 20% /2 600 | 5% | 130 |
| Total emplois | 22 655 | 20% / 4 530 | 5% | 226 |

indicatif ces emplois représentent 20% de l'emploi du secteur privé d'une zone comme le bassin d'emploi de Roubaix-Tourcoing (111 500 emplois) , 25% de ses entreprises privées (8 000) pour une population d'environ 400 000 habitants.

Les 3/4 des entreprises (340 sur 461) sont cises à Nouakchott ; 70% des entreprises emploient moins de 20 salariés, 59 entre 21 et 50 salariés, 39 entre 51 et 100, 41 au delà de 100. A Nouakchott, 36% des entreprises sont dans le commerce, 34% dans les autres services, 7,6% dans le BTP, 6,2% dans l'alimentaire et 16,2% dans les autres industries.

Vingt cinq pour cent des entreprises (119) opèrent dans le secteur industriel ce qui est très exigu pour accueillir la centaine d'étudiants de filières professionnelles qui sont orientées vers l'industrie ; ces entreprises concentrent cependant près de 60 % des emplois (13 000 emplois sur les 22 655). Le BTP est certes intensif en main-d'œuvre mais les niveaux et qualifications qu'il recherche ne concernent pas *a priori* les filières.

Selon une hypothèse «stationnaire» (et d'équi-répartition des âges – hypothèse à mettre en cause cependant), les flux annuels sortants de l'emploi (mise à la retraite) doivent approcher moins de 5% du stock soit un millier de postes (qui concernent tous niveaux de qualification confondus) ; la même approche pour l'emploi industriel réduit ce flux à moins de 500 postes. Si l'on estime à 20% le nombre de cadres dans ce flux, alors les postes d'encadrement disponibles en renouvellement avoisinent la centaine pour l'industrie, et un peu plus de 200 pour la totalité de l'emploi dans les entreprises du secteur formel.

## La demande

L'université de Nouakchott, avec ses 13 584 étudiants, fournit un flux annuel de diplômés en maîtrise qu'on peut estimer à environ 2 800.

Le flux annuel d'étudiants des filières professionnelles de la Faculté - des Sciences et Techniques (MGE, GEOMIN, STA, EEA, MIAGE) s'élève à moins de 100 diplômés (20 étudiants maximum par filière, multiplié par 5 filières), avec un besoin de moins de 200 stages par an ($3^{ième}$ et $4^{ième}$ année).

Ces étudiants sont prioritairement destinés à l'emploi en entreprise (bien qu'on puisse en retrouver dans les administrations).

La Faculté des Lettres et Sciences Humaines dispose aussi de 5 filières professionelles dont 4 qui viennent de démarrer dans le cadre du LMD (Tourisme et patrimoine, FLE (Français langue étrangère), Bibliothéconomie, Interprétariat) et une formation ancienne (GMAS – Géographie des milieux arides et semi-arides). Le flux sortant devrait avoisiner 140 diplômés L3 en plein régime du LMD, d'ici deux années.

Il sera toujours plus évident de trouver un stage dans une entreprise qui emploie un nombre «plus important» de salariés ; or, si l'on se restreint aux entreprises de plus de 20 salariés, on a moins de 140 sociétés.

En même temps, 30% de l'emploi formel se concentre dans 6 sociétés extractives, et près de 60% de l'emploi formel (13 180) se trouve dans l'industrie (ce qui ne veut pas dire qu'il ne concerne que des métiers – et donc les formations – de l'industrie). Ces quelques sociétés sont pourvoyeuses de stages et d'emploi de manière continue (on pourra s'interroger sur l'adéquation des formations aux emplois proposés), principalement pour les filières GEOMIN et EEA.

## Conclusion

Le secteur d'emploi formel des sociétés est exigu, aussi les promesses de stages et d'emplois constituent toujours un enjeu difficile ; à côté du secteur formel, un large secteur informel concerne le petit commerce et les services divers, non pourvoyeur de stages pour des filières universitaires mais éventuellement secteur qu'il ne faut pas négliger pour l'auto-emploi, justement parce qu'il y manque de qualifications élevées. Le secteur de l'emploi public (grandes administrations techniques : mines et énergie, pêches, etc.) est un recours potentiel pour des stages, mais qu'en est-il des emplois ?

L'enquête d'insertion professionnelle des sortants des filières professionnelles en 2009 fournit une indication globale : la grande majorité de l'effectif (70%) est en continuation d'études à l'étranger et moins de 10% est au travail. Il n'y a pas d'emplois pour les sortants, qui se replient majoritairement vers des compléments d'études à l'étranger, lorsqu'ils le peuvent (bourses, appui familial) et en ont la capacité (acceptation dans les établissements à l'étranger). On peut penser que les moins bons restent sur place.

Aucune indication précise n'est disponible concernant les étudiants sortis des filières académiques (i.e. hors formations professionnalisantes).

## 2.2 Études sur l'emploi

### 2.2.1 Les potentialités

L'étude «Carte des potentialités de création d'emplois» (Cf. [8]) commandée par le PNUD fournit un éclairage intéressant, bien qu'elle soit centrée sur les besoins d'emplois et non sur la création d'entreprises. En voici quelques extraits révélateurs :

- *...l'aggravation du chômage entre 2000 et 2004, passant de 29% à 32,5%, touchant plus particulièrement les femmes, qui représentent 2/3 des chômeurs. Par ailleurs, bien que des données récentes et précises ne soient pas disponibles, on estime que près de 70% des actifs travailleraient dans le secteur informel, caractérisé par une très grande précarité et une vulnérabilité accrue (Cf. [8], page 2.).*
- *...Les enquêtés (de l'économie informelle) indiquent à plus de 87% un besoin de formation pour les dirigeants et les employés pour un renforcement des capacités techniques et de gestion (Cf. [8], page 23) ;*
- *Si 93% des enquêtés «informels» sont sastisfaits de leur activité, ils n'ont pas pour autant, à 90% dans les wilayas rurales, de plan de développement de leur entreprise (Cf. [8], page 23) ;*
- *Ce sont les [entreprises des] secteurs modernes, en dépit de leur insuffisance quantitative (relative) actuelle, qui orientent la croissance et impulsent le développement économique du pays ...[elles] sont encore loin de pouvoir créer le nombre d'emplois nécessaires pour absorber le chômage (Cf. [8], page 26) ;*
- *Les entreprises «modernes», face à la compétition mondiale, ont, elles aussi, besoin de miser sur la qualité. Et les nouveaux secteurs potentiellement pouvoyeurs d'emplois, comme le tourisme, ne pourront se développer que sur la base de nouvelles infrastructures et initiatives entrepreneuriales, locales et étrangères, dans un environnement attractif pour la clientèle (Cf. [8], page 28) ;*
- *Beaucoup de nouvelles entreprises naissent et meurent rapidement. Le secteur est donc très dynamique mais très instable. L'absence d'un plan d'affaire est la norme dans la majorité des entreprises, qui demeurent informelles pour des raisons essentiellement liées à un sentiment de défiance en-*

*vers l'administration fiscale, les longues procédures bureaucratiques et les coûts qu'entraîne l'enregistrement. (Cf. [8], page 33) ;*

- *...le pays a besoin de diversifier sa structure industrielle, car celle-ci est la seule voie pour diminuer la dépendance aux importations et donc rendre moins fragile et exposée aux crises exogènes l'économie mauritanienne (Cf. [8], page 35) ;*
- *C'est l'emploi productif qui offre le moyen de s'affranchir durablement de la pauvreté ... Mais l'emploi ne se décrète pas. Il découle de la création d'entreprises ou d'activités et de richesses. Il n'existe pas de solution universelle pour élaborer et mettre en œuvre des politiques tendant à favoriser l'emploi (Cf. [8], page 68).*

### 2.2.2 Les secteurs d'emploi

**La pêche** Des chiffres approximatifs d'une étude de 2006 indiquent qu'il y aurait 5 000 emplois directs et entre 3 000 et 4 000 emplois indirects. 45% des emplois du secteur de la pêche sont informels. L'entrée (formelle) dans les professions de la marine est réglementée (inscription maritime).

## 2.3 Réflexions sur la création d'entreprise

Cette sous-section reprend quelques lignes de l'ouvrage publié sur l'internet par l'AUF (Cf. [4]), dans le cadre du réseau thématique de recherche partagée «Financement de l'entrepreneuriat et mobilisation de l'épargne» (UREF – Université des réseaux d'expression française).

> *Trop souvent la création d'entreprise ressort du registre de l'incantation, les hommes politiques ou les partenaires étrangers l'appelant de leurs vœux, comme clef du redémarrage économique.*
> *Or, avant même de stimuler des entrepreneurs potentiels (il est fréquent de constater en Afrique que des fonds pour la création sont imparfaitement utilisés, faute de projets en nombre suffisant), il convient d'agir sur des variables essentielles de l'environnement.*
> *Au plan institutionnel, le créateur a besoin d'un cadre défini et de règles claires et respectées : dans certains pays, la législation commerciale n'existe pas ou peu et il faut s'atteler avec détermination à la construire; dans d'autres, une législation existe, mais qui est trop complexe ou qu'une justice lente et aléatoire applique*

*avec incertitude. Tout ceci crée des inégalités entre entreprises, des situations mal assurées, tel contrat pouvant être dénoncé ou tel partenaire indélicat n'étant pas sanctionné. Les créateurs ne peuvent de satisfaire de telles conditions, eux qui ont besoin pour investir d'un horizon clair suffisamment éloigné.*
*Sur le plan culturel, la création d'entreprise doit être une priorité reconnue comme telle et le créateur valorisé dans la vie sociale. Des sensibilisations sur la création d'entreprise devraient être promus dans tous les ordres d'enseignement, avec des visites d'entreprises, des discussions avec des chefs d'entreprise. Le message doit être aussi, et systématiquement, celui de la rigueur dans la gestion, pour faire comprendre, au besoin en prenant l'exemple d'entreprises ou de pays qui réussissent, qu'à moyen terme la "combine" ne pourra être gagnante et que la force de l'entreprise, comme de toute société qui progresse, est le travail de tous et non d'un petit nombre.*
*Ces messages, un tel ouvrage, s'il est utilisé en appui d'enseignements universitaires ou au sein de centres de promotion de l'entreprise, devrait aider à les diffuser (Cf. [4], préface.).*

## 2.4 Le climat des affaires

Au cours des États généraux de l'Industrie organisés à Nouakchott (14-16/09/2010), une revue du climat des investissements a été exposée (Cf. la communication résumée dans [2]) ; celle-ci fait référence au classement «Doing Business» de la Banque Mondiale (Cf. [6]) dans lequel la Mauritanie se situe $166^{ième}$ sur 183, derrière l'Afganistan et le Zimbabwe notamment.

Ce classement tient compte de 10 indicateurs. Ainsi par exemple faut-il 9 démarches, 35% du revenu par habitant (0,9% en France) 19 jours, 450% du revenu par habitant (0% en France) pour conclure les démarches permettant de créer une SARL. La situation eu égard au payement des impôts (charge administrative liée à la préparation et au payement des impôts et taxes) positionne la Mauritanie en queue du classement ($175^{ième}$) ; l'impôt sur les profits représente 61,9%[2] en Mauritanie contre 23,9% en moyenne en Afrique subsaharienne. Il est difficile d'importer et d'exporter (11 documents et une quarantaine de jours, chiffres supérieurs à ceux de l'Afrique subsaharienne et 4 fois plus qu'en moyenne OCDE). Il est très long de fermer une entreprise

2. Mais le BIC est de 25%, avec un paiement au fortait de 2,5% du Chiffre d'Affaires jusqu'à 30 Millions d'UM. Selon la Banque Mondiale, «le taux d'imposition totale des profits des firmes en Mauritanie en 2006 était de 104,7%, le plus élevé du monde».

(8 ans en Mauritanie, contre 3 ans 1/2 en Afrique subsaharienne et 1,5 ans dans les pays de l'OCDE) et les créditeurs ne recouvrent que 6,7% de leur créance de l'entreprise en faillite (contre 68% en OCDE).

La communication analyse ensuite (Cf. [1]) les obstacles au développement des entreprises du point de vue du financement bancaire et de la fiscalité. Le taux d'intérêt est presque usuraire (18%). Les micro-entreprises se financent donc dans la famille ou la tribu du demandeur

## 2.5 Réflexions sur l'esprit d'entreprise dans les formations en Tunisie

Cet extrait d'une tribune dans le journal «Le Temps» (Tunis), intitulée «Système LMD, professionnalisation et qualité» (Cf. [3]) évoque le cas spécifique de la Tunisie, mais il fournit des perspectives pour la Mauritanie :

*Développement de la culture entrepreneuriale*

- *La culture entrepreneuriale est le deuxième dispositif qui vient compléter le schéma de la professionnalisation.*
- *Le but est de promouvoir chez les futurs diplômés les valeurs d'autonomie, d'esprit d'initiative et de créativité et aussi de développer les compétences techniques leur permettant de créer leurs propres entreprises. Ce but cadre parfaitement avec les priorités nationales en matière de propulsion des investissements et de l'emploi*[3].
- *L'ambition est grande quand on sait que la culture tunisienne du 20ème siècle n'était pas favorable à l'entrepreneuriat. Devenir un entrepreneur était considéré comme une option hasardeuse et n'offrant pas un prestige social. L'objectif des parcours éducatifs était essentiellement de produire des salariés*[4].
- *Les universités et les écoles les plus prestigieuses dans le monde ont déjà introduit l'entrepreneuriat dans leurs cursus et des laboratoires de recherche autour de ce thème ont été créés pour soutenir ce type d'enseignement. Le nombre de thèses de doctorat élaborées dans ces laboratoires est en progression rapide d'une année à l'autre*

3. Comment intégrer l'action de l'UNKC en faveur de l'entrepreneuriat et de l'adéquation formation-emploi avec les priorités nationales mauritaniennes en matière de développement économique?

4. Quelle est la ressemblance ou la divergence entre le cas Tunisien et le cas Mauritanien sur ce point?

- *L'université tunisienne attentive à ce qui se passe dans les pays les plus développés n'a pas trop attendu et elle s'est engagée progressivement dans cette voie depuis la fin des années quatre-vingt-dix.*
- *L'avènement du système LMD a consolidé cette voie en la rationalisant et en la généralisant à tous les cursus. Plusieurs actions ont été entreprises dans ce sens, on peut citer essentiellement :*
  1. *la généralisation de l'enseignement de la culture entrepreneuriale à toutes les disciplines*
  2. *la création d un master d'entrepreneuriat dans toutes les universités*
  3. *l'hébergement d'un cours de culture entrepreneuriale dans le site de l'université virtuelle de Tunis. Tous les étudiants peuvent suivre ce cours à leur rythme sur le web*
  4. *la création d un espace «création d'entreprise» dans chaque université*
  5. *l'organisation régulière de journées d'information et de sensibilisation à la création d'entreprise en collaboration avec les structures d'appui (API, BTS, Centres d'affaires, etc.)*
  6. *l'encouragement de la création d'unités de recherche scientifique dans le domaine de l'entrepreneuriat*
- *Les efforts entrepris par l'université ces dernières années sont louables, mais ne sont pas encore suffisants pour enraciner les principes de l'esprit entrepreneurial dans la grande majorité des étudiants, surtout dans les branches littéraires et des sciences humaines. Pour réussir ce défi, il faut développer une politique éducative de l'entrepreneuriat progressive et cohérente qui commence dès le primaire. L'action de l'administration et des agents économiques et financiers est indispensable pour concrétiser l'aboutissement de cette politique en termes de création de projets.*

## 2.6 Compétences entrepreneuriales à enseigner

Il existe des référentiels de compétences entrepreneuriales. Voir par exemple l'extrait de l'étude réalisée par Christophe Loué et Mickaël Laviolette «Les compétences entrepreneuriales : définition et construction d'un référentiel»

(Octobre 2006), présenté sur le site de ADVANCIA ( `http://www.advancia.fr/advancia.nsf/id/FR_Rfrentiel_de_comptences_entrepreneuriales`).

La Maison de l'Entrepreneuriat de l'Université de Grenoble présente sur son site `http://entrepreneuriat.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_article.jsp?CODE=66195388&LANGUE=0` les modules pour «Promouvoir l'esprit d'entreprendre auprès des étudiants pour favoriser leur insertion».

Les outils ne manquent pas non plus : Cf. par exemple le site de l'Agence pour la Création d'Entreprise (ACPE, France) : `http://www.apce.com/`).

## 2.7 Compétences entrepreneuriales : exemple européen de l'agenda d'Oslo

Les recommandations suivantes sont la partie D du catalogue d'initiatives européennes pour la formation à l'entrepreneuriat (Cf. [5]).

D- Activités liées à l'entrepreneuriat dans les écoles et l'enseignement supérieur

- D1. Promouvoir certaines qualités entrepreneuriales (curiosité, créativité, autonomie, initiative et esprit d'équipe) dès l'enseignement primaire. Utiliser pour cela des jeux, des bandes dessinées ou d'autres outils adaptés à l'âge des élèves.
- D2. Dès l'école primaire, sensibiliser les jeunes élèves au rôle des entreprises et des entrepreneurs dans la société. L'accent mis sur la notion d'"entrepreneuriat responsable" contribuera à renforcer l'attrait de la carrière de chef d'entreprise.
- D3. Diffuser dans les écoles un livre racontant les succès de jeunes entrepreneurs, de manière à améliorer leur image de marque et à faire d'eux des exemples à suivre pour les élèves.
- D4. Introduire des approches pédagogiques innovantes dans tous les cours, en tant que base nécessaire pour faire naître l'esprit d'entreprise. Élargir le champ des approches pédagogiques utilisées en élaborant les programmes de manière novatrice. L'école doit se fonder sur la curiosité et les aptitudes entrepreneuriales naturelles des enfants.
- D5. Dans le cadre de l'évaluation finale d'un programme ou d'un cours de formation à l'esprit d'entreprise, mesurer les aptitudes entrepreneuriales des étudiants et leur décerner un certificat ("permis" entrepreneurial) attestant de l'acquisition de ces aptitudes.
- D6. Mettre les étudiants en contact avec des entreprises bien réelles et les personnes qui y travaillent, de manière à tisser des liens étroits avec la vie en entreprise. Il faut éviter que les étudiants soient isolés et

coupés du monde extérieur à l'école, par exemple lorsqu'ils gèrent une entreprise fictive ou travaillent à la simulation d'un plan d'entreprise.

- D7. Autoriser et soutenir les initiatives spontanées d'associations d'étudiants qui souhaitent nouer des liens avec les entreprises et associer des étudiants à des projets liés à l'entreprise. Prendre en compte le temps que les étudiants consacrent à de telles activités et le valoriser au moyen de crédits éducatifs.
- D8. Associer les anciens élèves aux activités de l'école (ou de l'université) et de la classe (par exemple les anciens ayant fondé leur propre entreprise).
- D9. Proposer la formation à l'entrepreneuriat aux groupes défavorisés. Ce type de formation pourrait être tout particulièrement bénéfique pour les jeunes menacés d'exclusion sociale (bas revenus, décrochage scolaire, adolescents menacés de chômage de longue durée, réfugiés, etc.). Ce type d'enseignement est plus susceptible de motiver ceux qui apprennent plus facilement par la pratique et qui ont des difficultés à suivre dans des disciplines plus traditionnelles. Des programmes spécifiquement tournés vers ces groupes ont donné d'excellents résultats tant sur le plan des démarrages d'entreprise qu'au niveau de l'intégration sociale.
- D10. Les établissements d'enseignement supérieur devraient intégrer l'entrepreneuriat dans diverses matières de leurs programmes d'étude, car il peut conférer une valeur ajoutée à l'ensemble des cursus (études scientifiques et techniques, mais aussi études littéraires et artistiques). Toutes les facultés ou disciplines devraient organiser des initiatives permettant aux étudiants, à tous les niveaux, d'acquérir de l'expérience en matière d'entrepreneuriat.

*Recommandation spécifique à l'université.*

- D11. Dans l'enseignement supérieur, faire venir des chefs d'entreprise en classe et faire participer directement les étudiants à des projets entrepreneuriaux. Il est plus complexe d'appliquer les méthodes actives d'apprentissage que les approches plus traditionnelles, car les premières supposent d'amener les étudiants à engager leurs émotions et leurs ressentis dans le processus d'apprentissage. Le personnel encadrant l'apprentissage doit dès lors être à même de créer un environnement propice dans lequel les étudiants se sentent suffisamment en confiance pour oser prendre des risques.
- D12. Accroître le nombre des études de cas européennes pouvant être exploitées en classe dans l'enseignement supérieur. Le travail de groupe sur des cas concrets est une méthode efficace, car il améliore la compréhension des enjeux véritables de l'entrepreneuriat et amène les étu-

*créer des études de cas mauritaniennes*

diants à résoudre des problèmes rencontrés dans la vie réelle. Pour plus d'efficacité, il est préférable d'utiliser des études de cas à dimension européenne ou locale plutôt que de les importer des États-Unis.

- D13. Améliorer l'image de marque de la démarche entrepreneuriale à l'université: il conviendrait de mettre en place des programmes appropriés de recherche et de doctorat en matière d'entrepreneuriat de manière à constituer une "masse critique" de futurs enseignants dans ce domaine spécifique.
- D14. Encourager les étudiants, les jeunes diplômés et les chercheurs ayant des idées commercialement viables à fonder leur entreprise, en leur proposant une panoplie de services de soutien dans l'établissement (pépinières, financement, mentorat, etc.).
- D15. Intégrer systématiquement l'évaluation dans tous les programmes. Pour être très efficace, l'évaluation doit être indépendante et comparative (c'est-à-dire qu'elle doit être réalisée avant le début du programme et après son achèvement).

# 3 Sites d'information utiles

Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie : `http://www.chambredecommerce.mr/`

Un outil de formation (payant) pour la création d'entreprise (IFC). `http://www.businessedge-africa.com/`

L'incitation à la création d'entreprise, les concours du meilleur plan d'affaires. `http://www.wadhwani-foundation.org/resources/enter.htm`

# 4 Textes réglementaires utiles

Cette section présente quelques extraits utiles des textes régissant l'université. On se reportera utilement au recueil des textes (Cf. [9]).

## 4.1 Ordonnance 2006–007/CMJD

L'ordonnance 2006/07 précise les objectifs de l'enseignement supérieur

> *Article 2, point 2 :*
> *la contribution au progrès scientifique, technique, professionnel, économique et culturel de la nation, en tenant compte des besoins du développement économique et social ;*

L'une des missions explicites de l'université est précisée en l'article 5 de l'ordonnance (tirets 5 et 6) :

1. *la préparation des jeunes à l'insertion dans la vie active notamment par le développement du savoir-faire ;*
2. *la contribution au développement global du pays.*

Titre V Des instances de régulation et des organes consultatifs de l'enseignement supérieur.

1 – Du Conseil National de l'Enseignement Supérieur.

Article 47 :

*Le Conseil donne son avis sur*

- ...
- *la qualité et la pertinence des programmes d'enseignement et leur coordination dans l'ensemble des établissements supérieurs, publics ou privés ;*
- ...

...

*Le conseil se réunit en deux sessions ordinaires par an et autant de fois que nécessaire en session extraordinaire.*

Article 48:

*Le Conseil National de l'Enseignment Supérieur est présidé par le Ministre chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant.*

...

## 4.2 Décret 2006–097/MESRS/2006

Ce décret porte organisation et fonctionnement de l'Université de Nouakchott.

### Niveau Université

Article 2 : l'Université de Nouakchott

*a pour objectif premier la formation initiale [...] des compétences et la préparation des jeunes à l'insertion dans la vie active ...*

Article 24, al. 4 :

*Sur avis du Conseil Pédagogique et Scientifique, il [le CA] prend toute mesure de nature à améliorer la qualité de l'enseignement.*

...

Article 11 :

*Le Conseil Pédagogique et Scientifique [de l'université] a pour missions le suivi et l'évaluation des aspects scientifique, académique, pédagogique, disciplinaire et de recherche. En particulier, il est chargé de :*

- *approuver les programmes et le contenu des cours ;*
- ...

Article 12 :

*Le Conseil Pédagogique et Scientifique (de l'université) est présidé par le Président de l'Université, et comprend les membres ci-après :*

- *un représentant du Ministère chargé de l'enseignement supérieur ;*
- ...
-
- *les doyens des facultés ;*
- *les Directeurs des établissements universitaires de l'université ;*
- *les Directeurs des établissements publics d'enseignement supérieur affiliés à l'université ;*
- *huit enseignants-chercheurs élus par l'ensemble des enseignants-chercheurs de l'université ;*
- *un enseignant élu de l'enseignement supérieur privé ;*
- *deux représentants des étudiants de l'université/*

...

**Niveau Faculté**

**Article 22 :**

*Le Conseil de Faculté se réunit tous les trois mois et chaque fois que de besoin, sur convocation du Doyen.*

**Article 25 :**

*Il est créé au sein du Conseil de Faculté un conseil pédagogique, scientifique et de recherche ...*

> *Le Conseil pédagogique, scientifique et de recherche de la Faculté est chargé de proposer aux autorités universitaires compétentes ...* [5] *le régime des études et des examens...*
> *[Il] est composé comme suit :*
> - *le Doyen, Président ;*
> - *le Vice-doyen ;*
> - *les Chefs de départements ;*
> - *cinq enseignants-chercheurs, élus.*

**Article 26 :**
Dans chaque département de formation, l'assemblée des enseignants est en charge de délibérer ...

> *sur toute question d'intérêt pédagogique et scientifique et fixe l'orientation du département en matière d'enseignement et de recherche.*

La délibération qui concerne l'insertion de la compétence entrepreneuriat se prend donc en assemblée des enseignants du département.

**Article 31 :**

> ...
> *Il [le doyen] veille au suivi de la qualité et de la pertinence de l'enseignement ... au niveau de la faculté.*

# 5 Le coût pédagogique direct de la formation

Le coût pédagogique de la formation à l'entrepreneuriat doit être évalué ; son impact sur le budget des formations doit être connu afin de valider les engagements budgétaires (Cf. TAB. 3, page 18).

5. la création de laboratoires et de centres de recherche,

| **Description** | **FST** | **FLSH** | **FSJE** | **Total** |
|---|---|---|---|---|
| Nombre d'étudiants (2009–2010) | 1 739 | 4 135 | 7 710 | 13 584 |
| Nombre d'étudiants en S6 (2010–2011) et maîtrise | 544 | 1 370 | 1 278 | 3 192 |
| Nombre d'étudiants par groupe | 25 | 25 | 25 | |
| Nombre de groupes | 22 | 55 | 51 | |
| Nombre d'heures par groupe | 30 | 30 | 30 | |
| Nombre d'heures à inscrire au budget (option obligatoire) | 660 | 1 650 | 1 530 | 3 840 |
| Nombre d'heures à inscrire au budget (option facultative [a]) | 330 | 825 | 765 | 1 920 |
| Nombre d'équivalents service temps plein (156 h) (option obligatoire) | 4,3 | 10,9 | 10 | 25,3 |
| Nombre d'équivalents service temps plein (156 h) (option facultative [b]) | 2,1 | 5,5 | 5 | 12,6 |

[a] Hypothèse de 50% de l'effectif total, à discuter.
[b] Hypothèse de 50% de l'effectif total, à discuter.

TAB. 3 – *Paramètres pour l'évaluation des coûts en 2010–2011*

# Organisation du Séminaire

## Dates, intervenants, participants

| | |
|---|---|
| Dates | du Dimanche 14 au Mercredi 17 Novembre 2010 |
| Intervenant principal (thème entrepreneuriat) | |
| Lieu | ND |
| Participants | (décideurs) membres enseignants des assemblées de départements, représentants du patronat, des ministères |

## Déroulement du séminaire

Cette section propose un canevas pour le déroulement du séminaire ; dans cette version du document, il s'agit d'une liste non-ordonnée et non-exhaustive, qui peut connaître des regroupements pour accorder plus d'importance à certains aspects incontournables non postulés.

C'est un appel à commentaire.

1. **Présentation** (objectifs du séminaire - la décision ; le constat sur l'insertion des étudiants ; développement de l'économie par la création d'entreprises ; les missions de l'université) ;
2. **thèmes à aborder :**
   - thème : emploi et développement en Mauritanie (secteur formel et informel, politiques de l'emploi) ;
   - thème : emploi et insertion des étudiants ;
   - thème : développement et entreprises (en général, en Mauritanie) ;
   - thème : expériences de la formation "entrepreneuriat" en Europe, dans l'université française (plus les résultats en termes de création d'entreprise par les néo-diplômés) ;
   - thème : l'esprit d'initiative et la pédagogie une finalité plus large de la compétence "entrepreneuriat" ;
   - thème : que contient la compétence transversale "entrepreneuriat" ?
   - thème : comment organiser le déroulement de l'UE (éléments) "entrepreneuriat" ?
   - thème : méthodologie de la décision sur les cursus à l'UNKC ;
3. **recommandations** rédaction collective puis présentation : pour l'insertion de la compétence dans toutes les formations au niveau L3 et M2.

# Questionnaire sur l'entrepreneuriat

Ces quelques questions ont été posées à 13 des 16 étudiants de la filière STA $1^{ière}$ année (Sciences et Technologies des Aliments) en juin 2010.

1. □ Oui □ Non — Avez-vous déjà pensé à vous mettre à votre compte (à créer votre propre entreprise)?
2. Cette idée vous est-elle venue
   (a) □ — avant l'université?
   (b) □ — en $1^{ier}$ cycle?
   (c) □ — au cours de votre formation dans la filière professionnelle?
3. □ Oui □ Non — l'entreprise que vous voulez créer est-elle dans le domaine de vos études actuelles?
4. □ Oui □ Non —savez-vous comment faire pour créer votre entreprise?

TAB. 4 – *Réponses d'étudiants aux questions sur la création d'entreprise*

| Question | OUI | NON |
|---|---|---|
| Ont déjà pensé à créer leur entreprise | 13 | 0 |
| L'idée est venue avant le bacc. | 5 | |
| L'idée est venue en premier cycle | 0 | |
| L'idée est venue en filière pro | 7 | |
| L'entreprise est dans le domaine des études actuelles | 10 | 2 |
| L'étudiant sait comment faire pour la créer | 3 | 9 |

# Références

[1] Ahmed Youra Ould Haye. L'environnement légal et réglementaire des investissements en Mauritanie. In *Horizons* 11/10/2010, page 5 «Accès et coût des financements bancaires, principale barrière à la croissance des entreprises». États Généraux de l'Industrie, Nouakchott, 14-16, Septembre 2010.

[2] Ahmed Youra Ould Haye. L'environnement légal et réglementaire des investissements en Mauritanie. In *Horizons* 7/10/2010, page 4 «Industrie nationale (suite) : Un climat des investissements non favorable au secteur privé». États Généraux de l'Industrie, Nouakchott, 14-16, Septembre 2010.

[3] anonymous. Système LMD, professionnalisation et qualité. *Le Temps*, 2010. `http://www.letemps.com.tn/article.php?ID_art=34247` .

[4] Claude, Albagli and Georges, Henault. *La création d'entreprise en Afrique*. Institut CEDIMES, 1995. Préface : Bruno Ponson. `http://www.bibliotheque.refer.org/livre15/`.

[5] Communauté Européenne. Agenda d'Oslo pour la formation à l'entrepreneuriat en Europe. 4 p., `http://www.donnerenviedentreprendre.com/site/oslo_agenda_fr.pdf`, 2006.

[6] Banque Mondiale. Doing Business. `http://francais.doingbusiness.org/ExploreEconomies/?economyid=124` , 2010.

[7] ONS. Répertoire National des Entreprises (Avril 2007). RIM. MEF. Direction des Statistiques et des Comptes Nationaux. 48 pages, 4 2008.

[8] PNUD and Dominique Louis, Bernardi. CPAP 2009-2010 – PNUD Mauritanie. Programme : Croissance favorable aux pauvres. Étude : «Carte des potentialités de création d'emplois». Rapport final. 109 p. Nouakchott, 2010-03-13, Mars 2010.

[9] UNKC. Cadre juridique et réglementaire de l'enseignement supérieur en Mauritanie : recueil des principaux textes. Publications de l'Université de Nouakchott ; Impression Misc. Imp. 145 pages, 10 2007.